

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Tenneville

PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DE LA FORÊT COMMUNALE DE SAINTE-ODE (PROJET)

Projet de décision qui relève de la *catégorie A2* des plans et programmes dont l'adoption comporte une phase de participation du public, telle que déterminée par l'Art. D.29-1, §3 du Code de l'Environnement. Projet de décision soumis à enquête publique en vertu de l'Art. 59 §2 du Code Forestier.

Enquête publique organisée conformément aux Art. D.29-7 à D.29-20 et R.41-6 à R.41-9 du Code de l'Environnement.

L'administration communale porte à la connaissance de la population que le **Projet de Plan d'Aménagement Forestier (PAF) de la Forêt de Sainte-Ode**, dont l'auteur est le Service public de Wallonie- Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement - Département de la nature et des forêts - Direction extérieure de Marche-en-Famenne, ainsi que le **Rapport d'Incidences Environnementales (RIE)**, sont soumis à enquête publique. Cette enquête publique a pour but de recueillir l'avis du public en vue de l'adoption de ce plan par la commune, propriétaire de la forêt de Sainte-Ode.

La durée de cette enquête est de 45 jours.

Date d'affichage de l'avis d'enquête	Date de début et de fin de l'enquête publique	Lieu, date et heure de la séance de clôture de l'enquête publique	Réclamations et observations à adresser aux adresses suivantes jusqu'au 20/09/2021
23/06/2021	Du 05/07/2021 au 20/09/2021	Administration communale de Sainte-Ode Rue des Trois Ponts, 46 6680 Sainte-Ode Le 20/09/2021 à 11h <i>ou</i> Administration communale de Tenneville Route de Bastogne, 1 6970 Tenneville Le 20/09/2021 à 11h	<i>Par voie postale :</i> Collège communal de Sainte-Ode Rue des Trois Ponts, 46 6680 Sainte-Ode <i>Par e-mail :</i> urbanisme@sainte-ode.be <i>Ou</i> <i>Par voie postale :</i> Collège communal de Tenneville Route de Bastogne, 1 6970 Tenneville <i>Par e-mail :</i> urbanisme@tenneville.be

L'enquête publique est réalisée sur le territoire de la Commune de Tenneville.

En raison de la crise sanitaire, le dossier est uniquement consultable sur rendez-vous pris au minimum 24 heures à l'avance auprès du service urbanisme (Administration Communale, route de Bastogne, 1 à 6970 TENNEVILLE - Personnes de contact : Isabelle SIMOENS - 084/45.00.52 – urbanisme@tenneville.be).

Toute personne peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale de Tenneville dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la date de clôture de l'enquête publique.

Les réclamations et observations verbales peuvent être recueillies sur rendez-vous par l'agent communal délégué à cet effet (même agent que cité ci-dessus).

Tout intéressé peut obtenir des explications sur le projet auprès des personnes dont les coordonnées sont reprises ci-dessus ou au cantonnement de Nassogne (Place des Martyrs, 13 - 6953/Forrières), au Cantonnement de La Roche-en-Ardenne (Rue du Val de Bronze, 9 6980 La Roche-en-Ardenne) et à la Direction de Marche-en-Famenne du Département de la Nature et des Forêts (Rue du Carmel, 1 – 6900/Marloie).

L'autorité compétente pour prendre la décision sur le projet objet de la présente enquête publique est la commune de Sainte-Ode.

A Tenneville, le 22 juin 2021,

La Directrice Générale,

L. BOSENDORF

Le Bourgmestre,

N. CHARLIER